

TCHAÏ asbl
Temps d'accroche pour adolescents en exil

Projet pédagogique
2018

« Il faut prendre garde aux étrangers ; parmi eux se cachent des êtres d'exception. »
*Tobie Nathan*¹

« Un modèle nouveau [doit être] réinventé concernant les jeunes en transition afin de leur permettre d'expérimenter plusieurs manières d'être actifs tout en prenant le temps pour se construire ».
*Bernard Devos*²

¹ NATHAN, T., *L'évangile selon Youri*, Paris, 2018, p.296

² DGDE, *Rapport annuel 2016-2017*, p.25

Table des matières

De la nécessité du projet pour les jeunes...	3
De l'intérêt pour la société.....	5
Les alternatives actuelles	6
Quels adolescents en exil ?	7
Les porteurs du projet.....	8
Les valeurs sous le projet	8
Les objectifs du projet.....	10
Les moyens développés pour nous rapprocher de nos objectifs	10
1. <i>Le temps du répit</i>	11
2. <i>Le temps de l'expérimentation</i>	111
3. <i>Le temps de la mise en projet</i>	12
Notre méthodologie.....	12
Et quelques balises	14
Nos partenaires	15
Annexe 1 : TCHAÏ en pratique	16
Annexe 2 : Résumé du projet	18
Annexe 3 : Formulaire de demande d'inscription.....	22

***Tchaï** : mot utilisé dans plusieurs langues d'Asie, d'Europe et d'Afrique (hindi, persan, mandarin, wolof, russe, arabe, bulgare, serbe, turc ...) pour désigner le thé avec toutes ses variantes culturelles. Facilement prononçable, le tchaï incarne dans de nombreux pays, et quel que soit son goût, une dimension d'hospitalité, de commun et de partage.*

De la nécessité du projet pour les jeunes...

Dans son rapport 2016-2017, le Délégué Général aux Droits de l'Enfant mentionnait que 14,5 % des saisines annuelles concernaient des mineurs étrangers.³ Pour les adolescents étrangers de Bruxelles, plus particulièrement, les écoles, services de médiation scolaire, AMO, travailleurs de rue, services d'accompagnement des réfugiés, associations d'alphabétisation, etc. font unanimement depuis plusieurs années un constat récurrent : le manque de proposition réelle d'intégration cohérente et adaptée pour certains adolescents en exil est croissant, avec pour corollaire, un désintérêt ou une incapacité pour ces jeunes à rejoindre tout projet de scolarité.

En effet, s'il faut souligner que le dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants (DASPA) mis en place dans de nombreuses écoles bruxelloises est essentiel, il ne peut toutefois à lui seul absorber et encore moins réguler toutes les difficultés administratives, psychologiques, d'apprentissage ou sociales rencontrées par ces adolescents. La coordination des ONG pour les droits de l'enfant rédigeait en 2017 un état des lieux intéressant de la question qui confirme les constats qui seront cités ci-dessous⁴.

Ainsi, les jeunes qui n'ont pas ou peu été scolarisés dans le pays d'origine ou ceux qui ont été déscolarisés sur le chemin de l'exil sont souvent confrontés à une impasse institutionnelle au terme du DASPA. Celle-ci débouche alors sur des réorientations par défaut, souvent inadéquates⁵. Vers où orienter des jeunes qui n'ont pas encore acquis la lecture et l'écriture ? En 2014, la Plateforme Mineurs en exil organisait une rencontre sur le sujet de l'alphabétisation des mineurs étrangers. La présence de plusieurs dizaines d'intervenants attestait simultanément de la réalité de la problématique⁶.

Aussi, l'intégration au système scolaire peut être dépourvue de sens pour des jeunes qui ont travaillé très tôt dans leur pays d'origine, qui ont développé des aptitudes, des modes de fonctionnement, bénéficié de revenus ou ont dû pourvoir à des besoins rapidement. Ils se voient ici confrontés à l'impossibilité légale d'exploiter directement leurs compétences sur le marché de l'emploi. Ils ne peuvent donc trouver les sources de revenus en vue d'aider la famille à surmonter les difficultés du quotidien, à poursuivre la route de l'exil, ou en vue de rembourser des dettes contractées. Même si cette recherche de

³ DGDE, *Rapport annuel 2016-2017*, p.9

⁴ http://www.lacode.be/IMG/pdf/Analyse_CODE_Dispositif_d_Accueil_et_de_Scolarisation_des_eleves_Primo-Arrivants_etat_des_lieux.pdf

⁵ DGDE, *Rapport annuel 2016-2017*, p.13

⁶ http://www.sdj.be/IMG/pdf/programme_provisoire-2.pdf

compléments financiers « *n'est pas toujours compatible avec un objectif d'épanouissement personnel, d'épargne ou même de retour* »⁷, elle est souvent impérative et urgente pour ces mineurs en exil. Quant aux jeunes motivés toutefois par la filière d'enseignement professionnel, ils ont souvent bien du mal à en saisir les tenants et les aboutissants. De même, les formations pour adultes, quand elles leur sont ouvertes, se révèlent souvent inappropriées par rapport à leurs intérêts et leurs fonctionnements. L'inadaptation générale du système de formation aux singularités du jeune en exil peut donc générer un sentiment d'incompréhension et d'injustice, une perte de repères, de sens et de confiance vis-à-vis de lui-même et de la société d'accueil. Simultanément, se sont aussi les espérances de l'exil qui sont remises en question.

Par ailleurs, se limiter à chercher les moyens pratiques de réaliser le projet d'intégration de ces jeunes, c'est nier le difficile travail de l'exil qui complexifie celui de l'adolescence. En effet, comme l'explique très bien S. Tortolano, « *derrière un adolescent en exil qui décroche se cachent bien des facettes à comprendre singulièrement avec chaque jeune pour qu'il puisse se construire* »⁸. Outre les traumatismes psychiques vécus dans le pays d'origine, sur le chemin de l'exil, ou au contact de la société d'accueil⁹, d'autres facteurs peuvent empêcher certains adolescents d'accrocher au projet proposé par l'école : la question même du projet migratoire - familial ou individuel, choisi ou imposé -, les enjeux complexes des liens et des différents rôles familiaux, la violence institutionnelle rencontrée au cours des multiples démarches administratives ou la difficile intégration auprès d'autres jeunes qui évoluent dans une toute autre culture.

De même, comprendre la société d'accueil, intégrer deux cultures et répondre à leurs exigences constitue un « *travail de tissage, de métissage, de passage* » comme l'analyse S. Tortolano. Cela demande en effet de jongler avec plusieurs cadres de références et faire le deuil de certaines réalités. Elle ajoute qu'« *Il s'agit d'un processus lent d'aller et retour, de pauses et d'avancées qu'il faut soutenir.* »¹⁰ Or, tous les secteurs rencontrés par les jeunes les soumettent à l'injonction du projet, concept omniprésent dans l'accompagnement des jeunes en exil. Une étude coordonnée par Changements pour l'égalité en 2012 au sujet de l'adolescence en exil mettait en lumière cette « *tyrannie du projet* »¹¹. En effet, dans certaines cultures, le jeune participe à un projet de la communauté. Avoir un projet individuel peut alors être vécu comme une trahison vis-à-vis de cette communauté. La réussite de ce projet peut également se traduire de manière très différente en fonction des perceptions individuelles et culturelles. La multiplicité des enjeux qui sous-tendent le décrochage scolaire sur le plan de la santé mentale est donc tout aussi importante que

⁷ Marie Coiffard, *L'argent des migrants, une manne fantasmée*, Plein droit 2013/4 (n° 99), p. 36-39

⁸ TORTOLANO, S., *Décrochage scolaire : une polysémie à remettre en jeu* in HENRION, A., *Adolescents et difficultés scolaires*, 2014, p.153.

⁹ SIRONI, F., *Bourreaux et victimes, psychologie de la torture*, Paris, 1999.

¹⁰ TORTOLANO, S., *Décrochage scolaire : une polysémie à remettre en jeu* in HENRION, A., *Adolescents et difficultés scolaires*, 2014, p.153.

¹¹ GROSJEAN, S. (coord.), « *Adolescences en exil* » du discours des ados aux pratiques des adultes, 2012

les impasses pédagogiques. En faisant abstraction la plupart du temps de ces réalités, les institutions font naître un sentiment d'incompréhension, d'insécurité et de dévalorisation auprès des jeunes concernés.

Enfin, les difficultés d'ordre social rencontrées par ces jeunes sont tout aussi particulières. L'importance des démarches administratives et pratiques que ces adolescents doivent souvent faire seuls ou à la place des parents, dans une langue qu'ils maîtrisent peu ou pas, les empêchent d'être pleinement présents à l'école. De même, les procédures d'asile peuvent être compliquées et s'étaler sur plusieurs années. Elles deviennent dès lors un frein important à toute projection dans le pays d'accueil et remettent continuellement chaque investissement en question. Aussi, la méconnaissance des services d'aide existants, la précarité des conditions de vie (logement, promiscuité, hygiène, etc.) sont autant de freins sociaux à une intégration institutionnelle.

L'ensemble de ces facteurs pédagogiques, éducatifs, psychologiques ou sociaux mènent un nombre non négligeable de jeunes exilés à une situation de non scolarisation, voire à une impossibilité de scolarisation. Il en résulte bien souvent un immobilisme dans l'évolution de leurs diverses situations, lourd de conséquences sur leur santé mentale¹², leur rapport à l'autre, aux institutions, à la société et à l'avenir.

De l'intérêt pour la société...

Une étude comparative du GERME¹³ sur les résultats de 2015 aux tests PISA en Flandre et en Fédération Wallonie-Bruxelles révèle les écarts de performance entre les élèves issus de l'immigration et ceux qui ne le sont pas et la persistance d'une ségrégation scolaire discriminatoire, renforcée pour les migrants de la première génération. P. Devleeschouwer utilise même le terme d'*apartheid* scolaire à Bruxelles « basé sur une dualisation sociale et ethnique ». ¹⁴ Pour compléter cette analyse, l'Institut Itinera indique en 2017 que 14% des jeunes Bruxellois quittent prématurément l'école. Ce taux atteint 38% pour les jeunes primo-arrivants hors Union Européenne.¹⁵

Parallèlement à ce constat, plusieurs recherches démontrent une surcriminalisation des jeunes étrangers et une surreprésentation de ceux-ci en milieu carcéral¹⁶. Dans ce même milieu carcéral justement, la FAFEP relève en 2001 que 28,7% de la population n'a pas de diplôme et que 42,7% n'a pas de diplôme

¹² Voir le concept d'auto-exclusion développé par J. FURTOS dans *De la précarité à l'auto-exclusion*, 2009.

¹³ DANHIER J., JACOBS D., *Aller au-delà de la ségrégation scolaire*, Etude réalisée par le GERME- ULB à la demande de la Fondation Roi Baudouin, 2017.

¹⁴ DEVLEESCHOUWER, P., *Logique de quasi-marché et justification des acteurs de la différenciation*, Référence séminaire « Penser les marchés scolaires », Genève, 2009.

¹⁵ DE WITTE, K., HINDRIKS J., *L'école de la réussite*, 2017, p.88.

¹⁶ REA, A., *Les jeunes d'origine immigrée : intégrés et discriminés*, CEDEM-ULG, 2002, p.11

supérieur au CEB¹⁷. Si ces phénomènes sont l'expression à la fois d'un accès inégalitaire à la justice et d'un système répressif discriminatoire¹⁸, ils sont aussi le résultat de cet *apartheid* scolaire et de la difficulté pour les jeunes de l'immigration à trouver dans l'institution scolaire l'ascenseur social et l'espace de socialisation dont ils ont besoin pour grandir. Ceci est d'autant plus vrai pour les migrants de la première génération.

Ainsi, dans un rapport paru en 2014, le CEDEM et UNIA présentent les discriminations, la ségrégation spatiale, la pauvreté, le parcours scolaire et les réseaux de sociabilité comme les vecteurs principaux de désaffiliation des jeunes de l'immigration¹⁹. Or, nous savons que ces facteurs sont accrus par les difficultés rencontrées lors d'un exil récent.

M.-R. Moro évoque dans nombre de ses ouvrages les obstacles des adolescents en exil pour investir dans leur affiliation à la fois à la société d'accueil et à la société d'origine²⁰. Si l'exil met à mal l'affiliation à la société d'origine, notre système d'insertion scolaire, sociale et professionnelle rend parfois impossible l'affiliation à la société d'accueil. Quand l'école ou le travail ne peut plus être un vecteur d'affiliation, comment dès lors répondre à ce besoin vis-à-vis de notre société? De même, que mettons-nous en place pour permettre à ces jeunes de nourrir leur appartenance à leur groupe d'origine? En tant qu'adultes incarnant la société qui les accueille, souhaitons-nous réellement attendre aveuglément que la prison joue ce rôle d'affiliation?

Pour répondre à ces questions, nous empruntons les mots de P. Jamouille et J. Mazzochetti dans leur ouvrage sur les adolescents en exil : « *Que ce soit au niveau des migrations ou des quartiers, la question de la stigmatisation, du sentiment d'injustice et de la discrimination vécue par la jeunesse en exil doit être une priorité de l'agenda politique. Il y a lieu de repenser sur le fond l'égalité des chances de la jeunesse bruxelloise, de remettre de la politique là où le sécuritaire l'efface.* ».²¹ Plus encore, il s'agit de remettre de la politique créative qui valorise l'originalité socio-culturelle comme le préconise A. Manço²², intégrant pleinement les différences d'identité, de compétences et de positionnements.

Les alternatives actuelles

Pour les jeunes ayant grandi en Belgique qui sont en rupture avec l'école, il existe des services compétents qui visent à leur proposer un temps de répit et de réflexion pour réintégrer une structure

¹⁷ Fédération des associations pour la formation et l'éducation en prison, Enquête sur la provenance sociale et le niveau scolaire des détenus en Belgique, 2001, p.8

¹⁸ Entretien avec Philippe MARY, Degré zéro de la formation?, in revue du CBAI, avril 2013, n°312.

¹⁹ PERRIN N., MARTINIELLO, M., Discrimination et désaffiliation des jeunes issus de l'immigration, Bruxelles, 2014.

²⁰ MORO, M.-R., Psychothérapie transculturelle des enfants de migrants, 1998.

²¹ JAMOUILLE, P. et MAZZOCCHETTI, J., Adolescence en exil, 2012, p.310

²² MANÇO A., « *Valorisation Identitaire et Professionnelle (VIP) comme mode d'accompagnement spécifique des travailleurs issus de l'immigration* », in A. MANÇO (éd.), Valorisation des compétences et co-développement. Africain(e)s qualifié(e)s en immigration, Paris, Budapest, Turin, 2008, p. 87-102

scolaire adaptée à leurs projets par la suite. Citons entre autres les **Services d'Accrochage Scolaire (SAS)** ou l'association **Solidarité**. Cependant, ces services ne sont pas adaptés aux jeunes avec une faible maîtrise du français et ne sont pas outillés pour accueillir les primo-arrivants avec leurs spécificités.

Pour les jeunes primo-arrivants, le Centre **El Paso** a développé une alternative temporaire à l'école pour les jeunes résidant dans les environs de Namur. Ce projet se base sur un partenariat avec un Centre de formation professionnelle, un CEFA et un Centre régional d'intégration et permet aux jeunes qui l'intègrent de suivre des cours d'alphabétisation destinés aux adultes, de se familiariser avec différents métiers, tout en pouvant bénéficier d'un suivi social rapproché. Pour des raisons pratiques, il est difficilement accessible aux jeunes résidant en Région bruxelloise.

Depuis quelques temps, **la Petite Ecole** située à Bruxelles-ville propose une préparation à l'école pour les enfants qui n'ont pas été scolarisés avant leur arrivée en Belgique. Privilégiant une approche très sécurisante pour une familiarisation douce au monde scolaire, ce projet propose une réponse aux nombreux obstacles cités plus haut. Cependant, l'initiative de la Petite Ecole s'adresse en priorité aux enfants en âge d'aller à l'école primaire.

Par ailleurs, de nombreuses écoles et services ont brodé des petites solutions avec les moyens qui sont les leurs afin que les jeunes puissent s'inscrire dans un parcours cohérent : renforcement des heures de français en 3^e ou 4^e année, journées découvertes dans les options de la filière professionnelle, partenariats avec des éducateurs de rue, visites au domicile des familles, partenariats avec certains OISP, etc.

Cependant, les écoles et associations sont débordées, ces réponses d'appoint sont largement insuffisantes et n'apportent pas une solution de fond pour les jeunes concernés.

C'est pourquoi il est indispensable de développer sur Bruxelles une structure adaptée aux adolescents en exil en situation de rupture avec le monde scolaire ou en manque de solution adaptée à leur profil.

Quels adolescents en exil ?

Le projet de TCHAI s'adresse aux adolescents répondant aux critères suivants :

- Âgés de 12 à 18 ans au moment de l'entrée dans le service
- En exil
- Non scolarisés en Belgique ou en situation de décrochage scolaire
- Pas ou peu scolarisés dans le pays d'origine ou déscolarisés depuis plusieurs années

Nous accueillons avec leurs spécificités les jeunes déjà parents qui entrent dans les conditions ci-dessus.

La demande d'inscription se fait par l'intermédiaire d'une institution à laquelle ils s'adressent à ce moment donné (école, service de guidance, antenne scolaire, AMO, travailleur de rue, famille d'accueil, etc.) qui relaie alors la demande et accompagne le jeune vers notre service. Nous pouvons également faire le lien avec l'institution relais en nous déplaçant en son sein autant de fois que l'établissement de la confiance avec le jeune le nécessite.

Les jeunes peuvent également introduire par eux-mêmes une demande d'inscription.

Les porteurs du projet

Le projet est d'abord porté par un Conseil d'administration transversal reprenant des acteurs de plusieurs secteurs s'engageant à titre personnel:

- Katja Fournier : Coordinatrice Plateforme mineurs en exil
- Xavier Briké : Président Abaka, Coordinateur Certificat universitaire en Santé mentale en contexte social, chercheur Laboratoire d'anthropologie prospective-UCL, enseignant Institut Cardijn
- Ugo Guillet : Coordinateur pédagogique Mentor-Escale
- Marie-Ange Veyckemans : Coordinatrice DASPA, Institut Cardinal Mercier
- Jean-Baptiste Vallet : Directeur Solidarité
- Aurélie Moreau : Conseillère Credal
- Géraldine Grandjean : Coordinatrice école de devoirs
- Pernelle Taquet : Intervenante sociale et pédagogue expérimentée auprès de jeunes en exil

Parallèlement, il est mis en place par une petite équipe de bénévoles qui travaillent de manière collective à sa concrétisation, animés par une volonté d'innover, de proposer une initiative qui fait pleinement sens pour les jeunes et qui s'inscrit dans une dynamique de valorisation et de respect de ce qu'ils sont.

Voici leurs formations et leurs expériences professionnelles en lien avec le projet :

- Sarah Paermentier : Master en psychologie, certificat universitaire Santé mentale en contexte social, diverses formations en droit et outils pédagogiques - *Exil, Croix-Rouge, Fedasil, Unicef, Amnesty International*
- Clotilde Florence : Baccalauréat en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif, Brevet animateur en arts du spectacle - *L'Autre lieu, SAS Parenthèse, Centre Lui et Nous, L'Ancre SAAE*

- Gary Vargas Rubin De Celis : Master en économie sociale, Bac en sciences économiques, diverses formations en marionnettes - *SAS Midi et interventions au GAFFI, au Collectif Alpha, chez CRAC asbl*
- Géraldine Grandjean : Master à finalité didactique en langues et littératures modernes, formation en didactique du FLE, infocycle CTB – *Athénée R Rixensart-Wavre, EPFC, La Chôm’Hier AID*
- Pernelle Taquet : Master en histoire contemporaine, certificat universitaire en Santé mentale en contexte social, certificat en communication non violente et gestion des conflits, formations diverses en arts du spectacle - *Campus Saint-Jean, Le Snark, Fedasil, Mentor-Escale, OISP Mode d’emploi*

Enfin, il est soutenu moralement par de nombreuses institutions bruxelloises en demande d’un tel service car souvent confrontées à une impasse (écoles, AMO, services de prévention, antennes scolaires, association d’alphabétisation, services d’accompagnement des réfugiés, etc.).

Les valeurs sous le projet

- **L’égalité des chances.** Nous pensons que tout adolescent a le droit à une éducation, une instruction et un apprentissage de qualité, ainsi que les chances de s’épanouir, de se divertir, se cultiver, de s’émanciper et de déterminer son projet de vie. Pour garantir ces chances, nous estimons que l’équité est indispensable car elle permet de s’adapter aux singularités des situations.
- La **bienveillance.** Elle se traduit pour nous par une empathie dénuée de jugement assortie d’une volonté d’évoluer vers le bien-être du jeune. Elle est inséparable d’une écoute active.
- **L’ouverture à la pluralité.** Nous pensons que les différences de parcours, de langues, de cultures, de « faire » et de « dire » peuvent constituer un apport positif pour notre société et qu’elles méritent d’être respectées et intégrées à l’accompagnement proposé. Face à une culture dominante, l’autre est toujours fragilisé. S’adapter à son fonctionnement, tenter de le comprendre, est une étape essentielle pour cheminer avec lui vers une quelconque intégration.
- **La créativité pédagogique.** Bien loin de l’apprentissage derrière un bureau, l’apprentissage peut aussi se faire par le jeu, le projet, plus encore par l’expérience, par mimétisme ou par l’expérimentation d’émotions positives. Face à un public n’ayant jamais été scolarisé et souffrant de traumatismes importants, nous souhaitons interroger régulièrement nos pratiques pédagogiques et les adapter pour qu’elles soient justes et porteuses pour les jeunes auxquelles elles sont proposées²³.
- L’importance **des petits pas vers l’extérieur...** Du bénévolat, une activité extra-scolaire, la participation à un potager collectif ou à un restaurant solidaire, un stage, toute implication, si minime soit-elle, dans un projet vers l’extérieur permet pour nous de capitaliser des expériences et

²³ Voir à ce sujet les nombreuses expériences pédagogiques reprises dans le Journal de l’alpha, périodique de Lire et Ecrire.

des rencontres, de s'inscrire dans une variété de liens sociaux et de poser les bases d'une future insertion sociale et professionnelle.

- La **convivialité**. Elle implique des occasions de mise en commun, des temps consacrés au collectif au cours desquels des rapports positifs entre les personnes vont être favorisés. Elle implique aussi un accueil respectueux des personnes, de leur histoire et de leur intimité.²⁴

Les objectifs du projet

- Offrir un **temps de répit** : permettre au jeune de se poser dans un endroit chaleureux, de déposer ses émotions, de prendre le temps de répondre à ses besoins, de rencontrer des pairs, de se sentir écouté et de reprendre des forces.
- Tisser une **relation de confiance** pour permettre au jeune de dire et de se dire, de s'épanouir, de déployer pleinement ses compétences et de dessiner les bases d'un échange serein. Créer le lien équilibré et réciproque propice aux « *paroles précieuses* » comme le prône J.-C. Métraux.²⁵
- Permettre au jeune de comprendre les services, les codes, les attentes et les fonctionnements de la **société d'accueil**. Pouvoir y trouver des repères, en comprendre les possibilités et les enjeux.
- Offrir un temps de **découvertes et d'expérimentation** en invitant à être curieux, à essayer, à rencontrer, échanger, se tromper, recommencer, sortir des chemins connus et explorer de nouveaux possibles.
- Encourager une **intégration personnelle et créatrice**²⁶ dans la société d'accueil. Inviter par des biais différents à se mettre en projet (école, formation, emploi, extrascolaire ou autre) dans le respect du rythme du jeune, de ses réalités de vie, de son cadre de référence et de ce qui fait sens pour lui à ce moment de sa vie. Par les routes directes ou les chemins de traverses, lui permettre de prendre la place qui lui convient dans la société.
- Offrir au jeune les chances de **s'épanouir**, de prendre confiance en lui et en ses compétences dans un cadre sécurisant et en lien avec les autres.
- Encourager le **vivre ensemble** et la **citoyenneté** active.

Les moyens développés pour nous rapprocher de nos objectifs

Pour atteindre nos objectifs, nous proposons un accompagnement qui s'articule en trois temps. La durée de ces trois phases est variable d'un jeune à l'autre. Elle est définie par l'équipe éducative en concertation avec le jeune, en fonction de son évolution. L'ensemble du processus se déroule sur une année

²⁴ LADSOUS, J., L'usager au centre du travail social. Représentation et participation des usagers, Empan 2006/4 (no 64), p. 36-45

²⁵ METRAUX, JC, La migration comme métaphore, 2011

²⁶ Ibidem.

maximum, renouvelable toutefois en cas d'absence de solution réaliste et épanouissante pour le jeune. Au-delà de ces trois phases et de l'année écoulée, nous voulons rester un point de chute pour les jeunes en leur laissant nos services accessibles de manière complémentaire.

Si le jeune bénéficie déjà d'un accompagnement d'une autre institution (AMO, service de guidance, etc.), nous favorisons alors le lien créé avec cette institution et nous inscrivons en complément de son action.

1. Le temps du répit.

Durant cette période, nous proposons les services suivants :

- Un **accompagnement psycho-social** individuel de première ligne pour démêler certaines situations et accompagner le jeune vers les services relais compétents tout en nourrissant le lien avec TCHAI.
- Des **ateliers collectifs de FLE – alphabétisation – vie pratique** conçus de manière utilitaire et ludique. Ces ateliers sont construits de façon à intégrer les apprentissages à un projet pratique, à les rendre tangibles et exploitables au quotidien en variant les canaux de communication.
- Des **ateliers collectifs pluridisciplinaires artistiques, manuels ou sportifs** au travers desquels le jeune peut s'exprimer, même si les mots manquent, se réaliser, prendre confiance en lui et échanger avec les autres. Outre l'encouragement à l'expression de soi, ces projets permettent de renforcer le sentiment de compétence, de tisser du lien avec les autres, de produire du concret et de prendre du plaisir à être présent.
- Des **journées découvertes** de la société belge qui peuvent prendre des formes très différentes : journée d'immersion dans une famille, rencontre avec un professionnel passionné, journée en milieu rural, immersion proactive dans une maison de repos, défis physiques, échanges avec d'autres groupes de jeunes, participation à des projets citoyens, sorties au musée, etc. Elles sont proposées comme autant de petites fenêtres ouvertes sur la société, invitant à porter de nouveaux regards sur les possibilités d'y prendre part et de penser le monde.
- Un **espace-temps de convivialité** autour de repas préparés et partagés avec les jeunes, dans un esprit d'échange de savoirs, de pratiques. Cet espace-temps est une invitation informelle autant à faire lien qu'à se découvrir par l'assiette, tout en redonnant toute sa noblesse au mot « accueil ». La convivialité se marque aussi dans l'aménagement de l'espace et la qualité de la présence de l'équipe.

2. Le temps de l'expérimentation

Il se traduit par un accompagnement individuel invitant à **explorer les possibilités de travail, de formation ou d'investissement citoyen**. Nous proposons pour ce faire des **expériences directes avec des**

métiers, des stages d'immersion auprès d'écoles professionnelles, d'entreprises de formation par le travail, de corps de métiers, d'associations ou d'entreprises, etc.

Nous accompagnons le jeune dans son projet de découverte en laissant la place à l'erreur, aux questionnements et aux renoncements tout en restant pleinement présents tout au long de son cheminement. Nous ne fermons pas les portes avant qu'ils n'aient pu en découvrir ce qu'elles cachaient.

Ces expériences sont rendues possibles par la mise en place de partenariats entre TCHAÏ et certaines institutions et par l'élaboration de partenariats privés ou institutionnels au cas par cas en fonction des intérêts de chaque jeune. Ils sont assortis d'une convention de stage et d'une présentation claire du projet et de la méthodologie de TCHAÏ.

La durée de ces stages varie en fonction des disponibilités du professionnel ou de l'institution qui accueille le jeune et des réalités et possibilités du jeune concerné.

3. Le temps de la mise en projet.

Par un accompagnement individuel, nous souhaitons permettre au jeune d'évoluer vers une concrétisation d'un projet, si minime soit-il, en étant informé et conscient de ce qui existe tout en restant à l'écoute de ses possibilités du moment. Cette invitation à la mise en projet peut se traduire par un accompagnement proactif à une inscription dans un établissement scolaire ou de formation, par la recherche d'un job étudiant, l'inscription à une maison de quartier ou un club de foot, la préparation à un test d'entrée, la recherche d'un patron, etc.

Au-delà de ces démarches, nous poursuivons le soutien individuel et cherchons à entretenir le lien avec le jeune afin qu'il puisse y faire appel si son projet échoue, s'il le remet en question ou si se voit fragilisé par des facteurs extérieurs. Nous voulons rester un repère pour les jeunes qui passent par notre service, conscients de la nécessité de laisser à chacun ce temps variable de deuil, de reconstruction, de « métissage » se faire.

Notre méthodologie

Nous privilégions la **flexibilité temporelle** pour nous adapter au mieux aux réalités de vie des jeunes concernés, leur rythme de vie, leurs éventuels voyages ou ruptures temporaires. Celle-ci se traduit par une alternance de temps formel et informel, une durée d'accompagnement variable et un investissement dans le projet au cas par cas, en fonction des possibilités et des points d'accroche du jeune. Cette flexibilité est toujours assortie d'une invitation à intégrer progressivement le projet de manière complète.

Par ailleurs, cette flexibilité temporelle est aussi précieuse pour permettre au jeune d'avoir le temps de cheminer. Ce cheminement nécessite en effet un temps d' « errance » et de reconstruction dont la durée est très personnelle²⁷. Au cours de ce cheminement, nous souhaitons rester un service de référence pour le jeune, même si il n'y vient qu'occasionnellement ou si il a intégré une autre structure.

Le **décentrement** fait également pleinement partie de notre approche de travail. Il implique, selon Laplantine, une « *décentration radicale par rapport à la société dont fait partie l'observateur, c'est à dire une rupture avec toute forme, sournoise ou délibérée, d'ethnocentrisme.* »²⁸ Cette invitation à changer de regard s'exerce autant sur le plan pédagogique que dans le rapport à l'autre, au jeune et dans la mise en place de propositions.²⁹

Concrètement, nous cherchons à **intégrer pleinement les jeunes au projet** en les invitant à donner leur avis, à faire des choix collectifs, à prendre des responsabilités (par ex. : co-animer un atelier avec un adulte), à adapter le projet au quotidien à leurs systèmes de référence, à s'en approprier l'espace et le fonctionnement. Nous laissons aussi une place à la langue maternelle de chacun car nous la percevons comme un vecteur de sa culture et de son mode de pensée et un appel au décentrement. Nous voulons par ces pratiques laisser la possibilité aux jeunes de garder « *leurs appartenances* »³⁰, questionner ce que notre société leur propose et incarner une transition douce de la situation d'exil à un début de stabilisation en Belgique.

TCHAI promeut aussi la **pluralité des accroches**. Il est possible de venir à TCHAI pour apprendre le français, pour se faire des amis, pour partager un repas, essayer un métier ou trouver une solution à un problème avec le CPAS. Les raisons du décrochage scolaire en contexte d'exil sont multiples. Proposer une seule solution, c'est minimiser la complexité et la singularité des situations. C'est aussi faire l'impasse sur le travail de l'adolescence, avec ce qu'il implique de silences, de détours et de crises. Derrière une demande officielle se cache parfois une autre demande plus forte et plus importante.

Pour assurer cette pluralité, TCHAI souhaite mettre à la disposition des jeunes – dans la mesure de ses moyens – une **équipe pluridisciplinaire** comprenant pédagogues, éducateurs, travailleurs sociaux, psychologues, artistes, anthropologues, bricoleurs et interprètes. TCHAI se veut un service de première ligne basé sur des relais au croisement de quatre secteurs : celui de la pédagogie, de la santé mentale, du travail social et de l'insertion socio-professionnelle. De même, TCHAI met en place une approche autant **individuelle que collective**, alternant constamment avec les possibilités qu'offre leur combinaison.

²⁷ GROSJEAN, S. (coord.), « *Adolescences en exil* » du discours des ados aux pratiques des adultes, 2012, p.30

²⁸ LAPLANTINE, F., *L'Anthropologie*, Paris, 1987, p.169

²⁹ POUTHIER, M., *Soutenir les jeunes migrants non accompagnés... par une approche qui soit aussi transitionnelle, transculturelle*, *Revue de l'enfance et de l'adolescence* 2017/2 (n° 96), p. 323-337

³⁰ MORO, MR, REZZOUG, D., *Oser la transmission de la langue maternelle*, in *L'autre* 2012, Vol. 12, n°2

En outre, la démarche de TCHAI se base sur un **accompagnement rapproché de qualité** qui permet de soutenir le jeune dans ses démarches, de « *faire ensemble* »³¹, de mettre en place une transition en confiance vers l'extérieur et de rester un repaire/repère pour le jeune dans son parcours. Intéressant sur le plan préventif, cet accompagnement basé sur l'établissement d'un lien de confiance est aussi utile en cas de situation de crise. Il est spécialement indispensable dans le cadre d'un public en exil qui maîtrise peu la langue d'accueil. Prendre soin du lien avec le jeune, l'entretenir, lui accorder le temps parfois long mais indissociable du passage vers l'inconnu tout en restant des adultes de référence. Car M. Pouthier démontre très bien que l'adolescent a besoin de la confrontation avec l'adulte, d'être en face de réponses d'adultes. « (...) Aussi, lorsque les jeunes migrants peuvent, grâce aux approches patientes des différents professionnels, se laisser être « ados », c'est une étape structurante qu'ils franchissent (...) avant de se stabiliser. »³²

Enfin, nous partons des **besoins et réalités exprimés par les jeunes** en exil. Nous n'imposons ni programme ni projet mais invitons les jeunes à découvrir des terrains inconnus à partir de leurs demandes, questionnements ou comportements. Nous cheminons avec eux en redonnant valeur et sens à leurs compétences et leurs savoir-faire. Nous pensons le projet au départ des jeunes et de leurs particularités et le faisons évoluer sur ce même principe, afin, comme le préconise le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, « *d'assurer l'adaptation du dispositif à leurs besoins* »³³. Le projet pédagogique est donc redéfini régulièrement, en fonction des réalités migratoires, institutionnelles et locales, en fonction surtout du quotidien.

Et quelques balises ...

- Des **rituels** d'accueil, de sortie ou de crise assortis d'outils de communication adaptés pour prévenir les conflits, les malentendus et préserver le lien. De nombreux supports visuels pour faciliter cette communication (mur à images, murs à traces, carnet de route, etc.)
- Un **règlement d'ordre intérieur** clair, facile et imagé.
- Des **bilans réguliers** avec le référent du jeune et l'aide d'un interprète. Ils permettent de mettre des mots sur ce qui se passe au quotidien, de porter un nouveau regard sur certaines situations, de prendre du recul et de préciser, conforter ou redéfinir la suite de l'accompagnement.
- Un **espace agréablement aménagé**, propre et gai, qui invite au respect de l'autre et de soi.

³¹ LADSOUS, J., L'usager au centre du travail social. Représentation et participation des usagers, Empan 2006/4 (no 64), p. 36-45.

³² POUTHIER, M., « Soutenir les jeunes migrants non accompagnés... par une approche qui soit aussi transitionnelle, transculturelle », Revue de l'enfance et de l'adolescence 2017/2 (n° 96), p. 334

³³ DGDE, Rapport annuel 2016-2017, p.25

- Un **équipement de communication** efficient : des ordinateurs fonctionnels avec connexion, un téléphone, un fax et une imprimante pour pouvoir apprendre et faire des démarches administratives ou pédagogiques par soi-même.
- La possibilité pour le jeune d'être en ordre d'**obligation scolaire** et d'être couvert par des assurances pour l'ensemble de ce qui est proposé dans le cadre des activités de TCHAÏ.

Nos partenaires

TCHAÏ est un service de première ligne qui se base sur un réseau de partenaires spécialisés avec lesquels nous tissons une relation privilégiée, depuis les débuts de l'élaboration du projet. Nous voulons être à la fois un point de chute pour les jeunes et une passerelle vers la nouveauté, vers les partenaires spécialistes qui ont depuis longtemps fait leurs preuves. Nous souhaitons renforcer les jeunes, créer un sentiment d'appartenance pour faciliter l'ouverture vers l'extérieur. Notre souhait est aussi d'adapter le projet aux retours de ces partenaires, de co-construire certains aspects du projet avec eux.

Parmi les nombreuses institutions rencontrées à ce jour pour élaborer ce projet, citons entre autres : Mentor-Escale, le service de médiation scolaire de Schaerbeek, l'antenne scolaire d'Anderlecht, Solidarité, le SAS Parenthèse, le Campus St-Jean, l'AR Leonardo da Vinci, l'institut Cardinal Mercier, l'AR Serge Cruz, Convivial, le Collectif Alpha, Lire et Ecrire, le Centre Croix-Rouge MENA d'Uccle, la Plateforme Mineurs en exil, l'AMO Rythme, El Paso, Solidarité, la Petite Ecole, Changements pour l'égalité, le service accompagnement du service prévention de Schaerbeek, etc.

Annexe 1 : TCHAI en pratique

Où sommes-nous situés ?

Notre siège social est établi à l'espace Mundo-b, rue d'Edimbourg, 26 à 1050 Ixelles.

Nous avons plusieurs pistes d'espaces partagés pour accueillir les jeunes de manière provisoire et lancer le projet. Nous sommes toutefois en quête d'un espace plus grand, proche du grand centre de Bruxelles et facilement accessible qui pourrait être mis à notre disposition à plus long terme.

Quels sont nos jours d'ouverture ?

Pour démarrer le projet, nous accueillons les jeunes les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 16h. Les autres jours sont consacrés aux démarches complémentaires d'accompagnement individuel et à la gestion du projet (mise en réseau, recherche de financement, démarches administratives, promotion, recherche de possibilités de stages d'immersion, préparation des ateliers, réunions, etc.). Si nos moyens le permettent, nous souhaiterions pouvoir dans un futur proche accueillir les jeunes du lundi au vendredi.

Comment introduire une demande ?

Pour introduire une demande, il faut compléter le formulaire ad-hoc. La demande est ensuite discutée en équipe et une réponse est donnée à l'institution ou la personne demandeuse.

Si celle-ci est positive, nous proposons un premier entretien pour présenter le projet au jeune et écouter sa demande. Un deuxième entretien permet aux deux parties de se positionner par rapport à ce qui a été discuté. Un troisième entretien peut être envisagé pour préciser certaines choses.

Si la demande est refusée, nous en expliquons la raison à l'institution ou la personne demandeuse.

Combien de jeunes accompagnons-nous ?

Nous accompagnons dans un premier temps 10 jeunes à la fois. Selon la durée de l'accompagnement de chaque jeune, nous pouvons donc accueillir plus de 10 jeunes sur une année.

Les jeunes sont-ils en ordre d'obligation scolaire ?

Le SAS Parenthèse a donné un accord de principe pour que TCHAI puisse bénéficier d'un partenariat administratif avec leur structure. Les jeunes pourraient ainsi entrer dans le cadre de l'obligation scolaire durant l'accompagnement à TCHAI. Cet accord doit encore toutefois être discuté et approuvé par les autorités compétentes.

Qui prend en charge les jeunes ?

Pour démarrer le projet, nous comptons sur les compétences d'un pédagogue et de deux travailleurs sociaux. Cette petite équipe est complétée par un ou deux bénévoles chaque jour. A terme, afin de pouvoir augmenter nos jours d'ouverture, accueillir plus de jeunes et renforcer la pluridisciplinarité de notre équipe, nous souhaiterions pouvoir engager un psychologue, un artiste et un chargé de projet.

Comment nous contacter ?

Par mail : tchai.asbl@gmail.com

Par téléphone : 0487/888 569

N° d'entreprise : 713 791 425

Annexe 2 : Résumé du projet

TCHAÏ asbl est un service d'accompagnement collectif et individuel pour les adolescents en exil non scolarisés en Région bruxelloise. TCHAÏ propose plusieurs modes d'accroche afin d'inviter le jeune à trouver une manière épanouissante de s'intégrer dans la société d'accueil, dans le respect de ses réalités et de son cadre de référence.

Pourquoi un tel projet ?

Ecoles, antennes scolaires, AMO, services d'aide aux réfugiés, associations d'alphabétisation, etc. font depuis plusieurs années le même constat : le manque croissant de proposition cohérente d'intégration pour certains adolescents en exil.

L'analphabétisme, les traumatismes, l'accès difficile voire impossible au marché du travail, les violences institutionnelles, les enjeux divers et complexes de l'exil, l'absence de repères et de pairs dans la société d'accueil, la non scolarisation prolongée, les difficultés linguistiques, etc. sont autant de facteurs qui mènent un nombre grandissant de jeunes exilés à une situation de non scolarisation, voire à une impossibilité de scolarisation.

Si certains projets ont vu le jour en Région wallonne, il n'y actuellement aucune réponse offerte à ces jeunes en Région bruxelloise.

A qui nous adressons-nous ?

TCHAÏ asbl s'adresse aux adolescents répondant aux critères suivants :

- Âgés de 12 à 18 ans au moment de l'entrée dans le service
- En exil
- Non scolarisés en Belgique ou en situation de décrochage scolaire
- Pas ou peu scolarisés dans le pays d'origine ou déscolarisés depuis plusieurs années

Ces jeunes arrivent à nous par l'intermédiaire d'une institution à laquelle ils s'adressent à ce moment donné (école, service de guidance, antenne scolaire, AMO, travailleur de rue, famille d'accueil, etc.) qui relaie alors la demande et accompagne le jeune vers notre service. Les jeunes peuvent aussi de leur propre initiative introduire une demande d'accompagnement à TCHAÏ.

Quels sont nos objectifs ?

Nous souhaitons proposer aux jeunes un temps de répit, d'expérimentations et de découvertes au cours duquel ils peuvent se poser, commencer à se reconstruire, trouver des repères, mieux comprendre la société d'accueil, ses possibilités et ses enjeux, tout en trouvant progressivement les voies de traverses adaptées à leurs particularités.

Au terme de l'accompagnement, nous voulons que le jeune puisse intégrer un projet de scolarisation, de formation, un emploi, une démarche citoyenne ou tout autre initiative qui lui est accessible, qui fait sens pour lui dans son parcours et qui est bénéfique à la société.

Que faisons-nous ?

Nous proposons un accompagnement en trois temps. La durée de ces trois temps est personnalisable et définie par l'équipe éducative en concertation avec le jeune. L'accompagnement s'étale sur un an maximum, renouvelable toutefois en cas d'absence de solution réaliste et épanouissante pour le jeune.

1. Le temps de répit

Il se traduit par :

- Un accompagnement psycho-social individuel de première ligne
- Des ateliers collectifs d'alphabétisation – FLE / vie pratique
- Des ateliers collectifs pluridisciplinaires artistiques, manuels ou sportifs
- Des journées découvertes de la société d'accueil
- Un espace-temps de convivialité autour de repas partagés

2. Le temps de l'expérimentation

Il se concrétise par des stages individuels d'immersion de durée variable auprès de patrons, écoles, CEFA, OISP, etc.

3. Le temps de la mise en projet

Il se traduit par un accompagnement individuel et concret vers les institutions relais et la poursuite d'un soutien individuel au-delà de l'inscription administrative.

Comment travaillons-nous ?

- Nous privilégions la flexibilité temporelle pour nous adapter au mieux aux réalités de vie des jeunes concernés. Celle-ci se traduit par une durée d'accompagnement variable et un investissement dans le projet au cas par cas, en fonction des possibilités et des points d'accroche du jeune. Cette flexibilité est toujours assortie d'une invitation à intégrer progressivement le projet de manière complète.
- Nous cherchons à intégrer les jeunes dans les décisions en les invitant à donner leur avis, à faire des choix collectifs, à prendre des responsabilités (par ex : co-animer un atelier avec un adulte, etc.), à adapter le projet dans le quotidien à leurs cadres de référence, à s'approprier l'espace et le fonctionnement. Nous tâchons pour ce faire d'adopter le plus souvent une posture de décentrement.
- Nous organisons des bilans réguliers avec le référent et l'aide d'un interprète. Ils permettent de mettre des mots sur ce qui se passe au quotidien, de prendre un temps de recul et de préciser, conforter ou redéfinir la suite de l'accompagnement. Nous attachons une attention soutenue au lien que nous tissons avec chaque jeune.
- Nous partons des besoins et réalités exprimés par les jeunes aux profils si particuliers pour définir le projet et choisir la manière la plus pertinente de le mettre en pratique. Il évoluera donc très régulièrement en fonction des vagues migratoires, des réalités institutionnelles et de son implantation géographique.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une équipe pluridisciplinaire de 5 bénévoles et une petite dizaine d'administrateurs (travailleurs sociaux, psychologue, pédagogues, chercheur, artiste, gestionnaire, etc.) soutenus par de nombreuses institutions de terrain qui côtoient au quotidien les jeunes concernés par le projet.

Où en sommes-nous ?

Nous recherchons simultanément financements et locaux, tout en construisant un réseau et en se formant en matière d'alphabétisation, d'exil et d'outils pédagogiques artistiques notamment.

Nous élaborons également un logo et un site internet afin de faciliter la communication du projet.

En quoi le projet est-il novateur ?

Le projet de TCHAÏ se situe à la croisée des chemins. Ce n'est ni un SAS, ni une AMO, ni une école, mais une alternative pédagogique et éducative construite sur les besoins, les expériences de vie et les espérances des adolescents en exil.

En prônant la pluralité des accroches et en intégrant pleinement les jeunes au projet, nous souhaitons créer du lien et installer la confiance. Nous les envisageons comme les clés nécessaires pour cheminer vers une valorisation de leurs compétences, une ouverture aux apprentissages et aux possibles, et une définition de ce qui fait sens pour eux dans leurs contextes de vie.

Annexe 3 : Formulaire de demande d'inscription

Date de la demande :

Institution

Nom :

Adresse :

Personne de contact :

Téléphone :

Adresse mail :

Jeune

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse ou résidence :

Téléphone :

Pays d'origine :

Titre de séjour :

Situation familiale :

Langue(s) parlée(s) :

Langue(s) écrite(s) :

Eventuel parcours scolaire par pays :

Quel type de demande(s) le jeune formule-t-il actuellement ?

Autres informations importantes à communiquer :